

DOSSIER
Logement social p.11

Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

DOSSIER

Le logement social
pour les habitants
p. 11

GRAND ANGLE

Inauguration des structures
enfance jeunesse
p. 16

VIE DE LA COMMUNE

La commémoration
des JO se précise
p.24



La Mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. 04 76 89 18 05 - Fax 04 76 89 10 85
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr / www.vaulnaveys-le-haut.fr





A l'aube de cette nouvelle année, je veux tout d'abord présenter à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de santé et bonheur. J'aurai une pensée toute particulière pour celles et ceux dont la santé s'est fragilisée.

L'année qui vient de s'achever a été une année riche en projets avec la restructuration du groupe scolaire Jules Bruant et ses nouveaux bâtiments abritant l'école maternelle, les services périscolaires et le centre de loisirs. Dans le même temps, une toute nouvelle structure pour la petite enfance est née: la crèche « Pré en bulle ».

2018 verra le centre du bourg se renforcer avec le démarrage des travaux pour la création d'un pôle santé où seront regroupés une dizaine de praticiens: médecins, infirmières, kinés, podologues et orthophonistes.

Une autre bonne nouvelle: après trois ans de travail avec le département notre commune a été retenue pour un appel à projet pour la création d'une résidence autonomie. Cette structure permettra d'accueillir des personnes âgées et de les garder plus longtemps, même si elles deviennent dépendantes, en attendant leur placement dans un EHPAD. Elle aura aussi la possibilité d'accueillir des personnes handicapées plus jeunes. En 2018, l'équipe municipale continuera ses actions pour rendre nos déplacements plus sûrs et plus accessibles. La rénovation de l'éclairage public se poursuivra sur le secteur de Belmont.

2018 est également une date anniversaire: il y a tout juste 50 ans se déroulaient les Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble. Outre l'évènement sportif, le début des retombées médiatiques avec une retransmission pour la première fois en couleur à la télévision, les jeux de 1968 furent l'occasion pour Grenoble de devenir une ville en plein essor, de rattraper son retard en équipements urbains et de revendiquer son statut de capitale des Alpes.

1968 fut aussi le début de la démocratisation des sports d'hiver permettant le développement de stations et notamment celui de Chamrousse qui, à l'époque, n'était pas une commune mais un territoire partagé avec nos voisins de Saint-Martin d'Uriage et Séchilienne. On peut dire qu'une grande partie des épreuves de ski alpin s'est déroulée sur notre commune. C'est à cette époque qu'a été créée la route CD5E qui relie Uriage à Brié.

Je vous invite à participer à ces commémorations et particulièrement à la montée de la flamme olympique le 9 février prochain.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite, une fois encore, une excellente année 2018.

Jean-Yves **Porta**
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

“

Il y a tout juste 50 ans se déroulaient les Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble...

diaporama

pages 3 > 10

dossier

Le logement social pour les habitants pages 11 > 15

grand angle

pages 16 > 17

vie de la commune

pages 18 > 25

vie des associations

pages 26 > 30

chez nos voisins

page 31

tribunes

pages 32 et 33

info, carnet, RDV citoyen

pages 34

infos pratiques

pages 35

agenda

page 36



Du 16 au 23 septembre

VOYAGE DU CCAS EN ALSACE

Cette année, nos aînés ont choisi la belle région d'Alsace pour se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur. Au fil des jours, le groupe a flâné à la découverte de Colmar, ville patrimoine qui a su garder l'intégralité de ses richesses architecturales ; Kaysersberg, adorable petite ville encadrée de monts couverts de

vignes, où tout porte la marque de la civilisation rhénane ; Eguisheim, pittoresque bourgade en cercle concentrique autour de son château ; Riquewihr, surnommée « la perle » du vignoble alsacien. On n'oubliera pas non plus la soirée alsacienne avec son fameux « baeckeoffe » et ses danses tradition-

nelles, ainsi que toutes les spécialités culinaires préparées par le chef.

Le CCAS de Vaulnaveys-le-Haut, en lien avec le CCAS de Brié-et-Angonnes et en partenariat avec l'ANCV, prépare déjà le séjour 2018 qui aura certainement comme destination le pays basque.



23 et 24 septembre

EXPOSITION RÉGIONALE DE BONSAÏ

Il y a un peu plus d'un an, la Fédération Française de Bonsaï (FFB) sollicitait le Bonsaï Club de Belle-donne (BCDB) pour l'organisation de l'exposition régionale annuelle en Rhône-Alpes. L'association s'est alors associée à l'Office de Tourisme et des Thermes d'Uriage pour monter cet événement dans le cadre de la journée Uriage aux Jardins.

Les expositions régionales ont de multiples objectifs :

- identifier et sélectionner les plus beaux arbres de chacune des régions pour qu'ils soient exposés lors du congrès national de la FFB l'année suivante ;
- faire concourir de jeunes bonsaïkas pour élire le nouveau talent de la région ;
- valider la connaissance des formateurs de clubs par des examens (N1,

N2 ou N3) avec remise de diplôme national.

Le BCDB visait ces 3 objectifs et voulait en plus, que l'exposition ne se limite pas au seul concours régional mais que les membres ne disposant pas d'arbres aboutis puissent montrer les travaux en cours.

L'exposition bonsaï qui se tenait sur les 2 jours fut un véritable succès puisqu'environ 1 300 visiteurs ont été dénombrés sur le village bonsaï. Deux des arbres du BCDB ont été sélectionnés pour le congrès 2018 de Mulhouse, un formateur a obtenu le N1 et une douzaine de membres a pu participer hors concours.

Face à ce succès, l'association remercie les communes de

Vaulnaveys-le-Haut, de Saint-Martin d'Uriage et bien entendu l'OTTU. Les services techniques ont œuvré pour la réussite de cet événement ainsi que des élus de Vaulnaveys-le-Haut qui ont apporté leur aide. Ce fut un beau week-end pour le monde associatif vaulnaviard, qui a démontré une nouvelle fois sa vivacité et un dynamisme sans faille.





Samedi 14 octobre **SAFARI PHOTOS** **« COULEURS D'AUTOMNE »**

Par un beau soleil d'automne, c'est plus d'une cinquantaine de Vaulnaviardiens et Vaulnaviardiennes qui ont arpenté les sentiers de la commune et répondu à l'appel des jeunes élus du CMJ. Cette promenade a été l'occasion de partir à la découverte du petit patrimoine. Du centre-bourg à Belmont, tous ont pu découvrir ou redécouvrir les chemins parfois oubliés de la commune, appareils photos à la main.

Samedi 11 novembre **COMMÉMORATION**

Pour cette cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France, la commune a accueilli un détachement du 7^e Bataillon des chasseurs alpins de Vercors, venu rendre hommage comme le député Jean-Charles Colas-Roy et de nombreux Vaulnaviardiens, aux 47 soldats du village tombés durant la Première Guerre mondiale. Les élèves du Conseil Municipal des Enfants ont également participé à cette commémoration et ce sont eux qui ont égrainé le nom de tous ces hommes morts pour la France. Une cérémonie solennelle qui s'est terminée avec la musicalité du groupe « Ça va jazer ».



Mercredi 15 novembre RÉUNION DE QUARTIER SECTEUR DE BELMONT

Il y a bien longtemps que l'ancienne école de Belmont n'avait pas connu telle affluence! En ce mercredi 15 novembre, c'est pour rencontrer le Maire et les élus que les riverains se sont déplacés. Les problèmes de stationnement, de voirie, de sécurité, de collecte des ordures, de déneigement, d'éclairage... ont été passés en revue! Les habitants de Belmont avaient la parole et les élus ont pu répertorier les actions à mener rapidement.



Jeudi 16 novembre CÉRÉMONIE DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, la remise des prix organisée par la mairie s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique à la salle Jean Platel. Le maire a remercié très chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent pour rendre le village plus attrayant et plus agréable à vivre. En 2017, de nouveaux participants, de plus en plus jeunes, se sont lancés dans l'aventure. Après avoir admiré les photos exposées sur les panneaux préparés par la commission « fleurissement », les participants ont pu échanger sur leur savoir-faire, avant de recevoir un bon d'achat aux « Jardins de Belledonne » qui a eu la gentillesse de fournir les plantes vertes pour décorer la salle. La soirée s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié.



Samedi 18 novembre SOIRÉE BEAUJOLAIS

La country a cette année fait place aux Bostryches pour animer la soirée Beaujolais organisée par le Comité des Fêtes. Ces quatre musiciens et "hommes des bois" de l'ONF ont bien voulu venir ambiancer, au son de l'harmonica et sur des musiques celtiques, pop, rock, le copieux repas proposé sous forme de buffet et préparé par Thierry Olivero. Le beaujolais, star de la soirée, avait été commandé à la cave de Régusse toute proche.



Samedi 18 novembre
**PORTES OUVERTES
 DANS LES STRUCTURES
 ENFANCE JEUNESSE**

Il ne faisait pas chaud ce 18 novembre au matin, et pourtant nombreux étaient les Vaulnaviards à avoir fait le déplacement pour visiter la nouvelle école maternelle et la crèche!

Cette matinée a été l'occasion de découvrir les nouveaux bâtiments, grâce à une visite guidée: salles de classe, salle de motricité, salles d'évolution de la crèche, locaux périscolaires, dortoirs...tout a été pensé pour permettre aux plus jeunes de s'épanouir pleinement!



Vendredi 24 novembre
COLLECTE SOLIDAIRE

Le Conseil Municipal des Jeunes a quitté les salles de réunion de la mairie pour prendre ses quartiers sur la place Eugène Riband au cœur du marché. Comme en mars dernier, les jeunes élus avaient organisé une collecte solidaire, au profit des Restos du cœur. Ainsi, ce sont plu-

sieurs dizaines de kilos de conserves, pâtes, riz et autres produits d'hygiène qui ont été livrés à l'association caritative pour leur campagne d'hiver.



Dimanche 26 novembre REPAS DES ANCIENS

Une fois encore, le traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS a permis à 131 anciens de la commune de se retrouver sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Le maire, Jean-Yves Porta, entouré de nombreux élus a tenu dans son allocution à souligner combien le bien-être de nos aînés, qui représentent, avec 484 personnes de plus de 70 ans, 13% de notre population, est l'un des axes prioritaires de l'action municipale.

Puis après que les doyens de la journée, Jeanine Ferrara née en 1926 et Maurice Pras né en 1921 aient été fêtés et que chacun ait levé son verre pour un joyeux apéritif, vint le moment de partager le menu préparé par le traiteur « Ballades Gourmandes » tandis que le groupe de Laurent Lopez s'employait à créer une ambiance musicale festive qui a entraîné sur la piste jusqu'à la fin de l'après-midi de très nombreux danseurs enthousiastes.

Cette année, 3 possibilités s'offraient à celles et ceux qui choisissaient de ne pas participer au repas.

1/ Retirer un colis en mairie à l'occasion d'un goûter. Il y en a eu 26 (15 personnes seules et 11 couples).

2/ Retirer un colis en mairie. Il y en a eu 87 (52 personnes seules et 35 couples).

3/ Recevoir un colis porté au domicile par les élus et les membres du CCAS. Il y en a eu 75 (51 personnes seules et 24 couples).



Vendredi 1^{er} décembre PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Participer à la vie de la cité et en connaître les rouages! Tels sont les objectifs du Conseil Municipal des Enfants (CME). C'est ainsi que les élèves de CM1/CM2 et CM2 sont venus deux fois en mairie à l'automne. Une

première fois à la rencontre du maire et des élus, une seconde fois à la rencontre des agents municipaux afin de découvrir les services et leurs métiers. A l'issue de ces visites, 41 enfants ont souhaité participer au CME et

ont siégé pour la première fois le 1^{er} décembre. Six commissions thématiques ont été créées lors de ce premier conseil et vont désormais plancher sur plusieurs projets!



Vendredi 8 décembre

MARCHÉ DE NOËL ET TÉLÉTHON

Si l'installation du matin a commencé sous la pluie, l'équipe du Comité des Fêtes était quand même là pour préparer comme il se doit ce marché de Noël qui lui tient à cœur, c'est avec un rayon de soleil, puis le vent, le grésil et la neige qu'il s'est poursuivi.

Mais qu'importe l'ambiance festive et chaleureuse du marché fait tout oublier et chacun a pu profiter et

déambuler parmi les 70 exposants de cette année... jusqu'au moment où... le Père Noël en personne est arrivé sur son traîneau tiré par ses chiens et accompagné de ses petits lutins verts. Un moment inoubliable pour petits et grands grâce à l'association Terre Ewenki (www.terre-ewenki.com) qui accepte depuis l'an passé de partager avec les Vaulnaviards cette arrivée toujours très attendue.

Parallèlement, le stand du Téléthon a fait son trou et a proposé sa soupe de courge solidaire. A la bibliothèque, les enfants se sont réunis pour 2 séances de l'heure du conte qui ont encore affiché complet! Chut! on raconte une histoire ici!!

Et c'est sous la neige que tout le monde s'en est allé!



Mercredi 13 décembre

CÉRÉMONIE DE REMISE DES COLIS AUX AINÉS

Depuis maintenant trois ans, la Municipalité invite les anciens qui le souhaitent à venir récupérer leur colis de Noël lors d'un goûter en mairie. Décorée pour l'occasion, la salle du conseil a accueilli près de 25 personnes ce mercredi 13 décembre à 16h. Le Maire a accueilli les invités par un discours: même si la commune a largement investi vers la jeunesse en 2017, elle n'en oublie pas pour autant ses aînés. Le Maire, accompagné par Anne

Garnier (adjoite en charge de l'action sociale) a annoncé les projets en cours sur la commune relatifs aux personnes âgées (dont la résidence autonomie à Uriage et le pôle médical dans le centre-bourg). Le goûter s'est poursuivi sur une note sucrée: les bûches pâtisseries, tradition de

fin d'année oblige, ont connu un vif succès, tout comme ce moment de convivialité partagé.



Mercredi 13 décembre

VISITE D'ATHANOR RÉALISÉE DANS LE CADRE DES ATELIERS PARTICIPATIFS

C'est à l'initiative des ateliers participatifs sur le développement durable qu'une trentaine de Vaulnaviards s'est déplacée pour visiter le site Athanor à La Tronche. La principale fonction de cette usine est de trier les déchets de 600 000 habitants de la Métro et au-delà.

Crible balistique, table à rebond, tri des monstres, courant de Foucault, rippers... Autant de termes bizarres qui nous ont permis de voir comment on parvient à trier les 8 kg de déchets que notre territoire produit chaque seconde... Nous avons pu mieux comprendre les consignes de tri entre la

poubelle grise et la poubelle jaune. Nos guides nous ont donné un aperçu des possibilités de recyclage pour produire par exemple du chauffage, des casseroles ou des vestes polaires.

Une visite aussi passionnante qu'effrayante ! Passionnante par la nature des processus industriels mis en œuvre et le gigantisme des volumes de déchets collectés puis traités, effrayante parce que nous avons fait face à ces immenses tas d'ordures...

Une conclusion s'impose à tous: nous pouvons et devons mieux faire sur le tri d'une part mais aussi et surtout sur la diminution des emballages à la source lors de nos achats!



Mercredi 13 décembre

RÉUNION PUBLIQUE SUR LES PROJETS IMMOBILIERS DU CENTRE-BOURG

A la mi-décembre, la Municipalité avait convié la population à une présentation des projets immobiliers qui vont se concrétiser dans le

centre-bourg de la commune: « Les Jardins d'Ysaline » avec ses 4 maisons individuelles et son bâtiment collectif de 6 logements ; « Le Domaine de

Bourgeys » avec ses 35 logements et le pôle médical de 300 m² nécessaire à la pérennisation des professions médicales dans le centre-bourg.



Mardi 19 et mercredi 20 décembre NOËL AU GROUPE SCOLAIRE JULES BRUANT

Le groupe scolaire a terminé son année en beauté avec quelques réjouissances! Spectacle musical et burlesque par la compagnie Artiflette pour les élémentaires, puis goûter offert par la Municipalité. Passage du Père Noël avec ses sachets de friandises à l'école maternelle et goûter préparé par les parents. Une fin d'année de fête pour les petits Vaulnaviards!



Mardi 9 janvier CÉRÉMONIE DES VŒUX

C'était une première et ce fut un grand succès ! Ouverte pour la première fois à la population, la cérémonie des vœux 2018 a attiré près de 200 personnes dans la salle polyvalente. Comme à leur habitude, les personnalités locales avaient fait le déplacement. Le député Jean-Charles Colas-Roy, élu en 2017, était présent et a brièvement pris la parole pour souligner le travail de terrain des élus locaux.

Le maire Jean-Yves Porta a ensuite présenté une rétrospective de l'année écoulée et a dévoilé les nouvelles

actions déjà lancées pour 2018 ou qui le seront tout prochainement: résidence autonomie, réfection du réseau d'éclairage public et modernisation du réseau d'eau ou encore la construction de nouveaux logements sociaux sur la commune. L'édile a conclu en présentant ses vœux et en rappelant les propos de Jacques Brel: « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. »

Les enfants du CME et du CMJ, très applaudis, ont enfin présenté leurs vœux pour 2018. Angèle, 9 ans, a formulé le vœu d'améliorer la commune et « que les gens se sentent bien ». Et si on s'y mettait tous pour exaucer le vœu d'Angèle?

La cérémonie s'est terminée sur le pot de l'amitié et le buffet élaboré par les artisans de la commune: quiches, pizzas et galettes des rois bien sûr !





DOSSIER

LE LOGEMENT SOCIAL POUR LES HABITANTS

UN RÉEL BESOIN POUR LES HABITANTS - UN ENJEU PRIORITAIRE POUR LA COMMUNE

La commune de Vaulnaveys-le-Haut était non astreinte à la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) jusqu'en 2014. Au 1^{er} janvier 2014, du fait de la fusion entre Grenoble-Alpes Métropole et la Communauté de Communes du Sud Grenoblois (C.C.S.G.) et du passage du

seuil des 3500 habitants, la commune est devenue astreinte à la loi SRU.

Depuis sa promulgation le 24 mars 2014, le secteur du logement social connaît une évolution importante et devient un enjeu prioritaire. Elle nous permet de créer une vraie dynamique de projet et de transformer les contraintes de cette

loi en opportunité pour répondre aux besoins des habitants.

En 2014, la commune est dans une situation atypique, ne comptant que 6 logements sociaux. C'est un réel défi que la réalisation de 25% de logements sociaux d'ici 2025, soit 393 habitations.

DIAGNOSTIC GÉNÉRAL ET ENJEUX

QUELQUES CHIFFRES

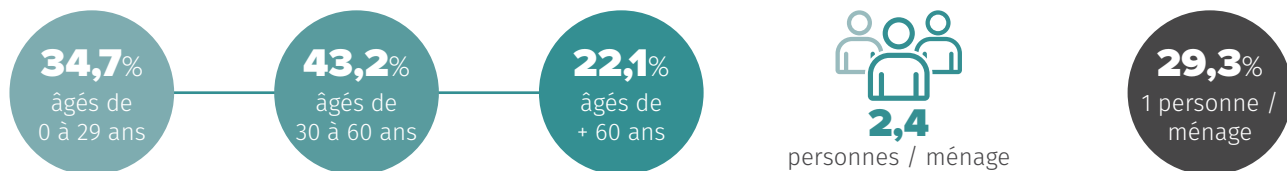


3 765
habitants
sur la commune au 1^{er} janvier 2018



+ 1,5% de croissance
démographique
+ 1% solde migratoire
+ 0,5% solde naturel

UNE POPULATION DE FAMILLE



LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

En 2016, **95** ménages
demaandaient un logement
social à Vaulnaveys-le-Haut



49 %
personnes
seules



31 %
familles
monoparentales



7 %
couples
avec enfant(s)

La commune compte une part importante de personnes âgées qui habitent des maisons individuelles souvent inadaptées au vieillissement (d'où le projet de résidence autonomie ou de logements labellisés seniors).

Les jeunes qui habitent la commune peuvent aussi connaître des difficultés pour accéder à un logement autonome. L'étude des demandeurs confirme le besoin de logement social des deux catégories précitées mais fait aussi émerger le besoin de logement social pour les familles monoparentales (31%).

ORIENTATIONS PROPOSÉES

Le déficit de logements sociaux pourrait conduire l'Etat à mettre la commune en procédure de carence. La mise en carence entraînerait des pénalités financières calculées par rapport au nombre de logements manquants.

Malgré la volonté de la commune de construire ces logements, nous nous heurtons à de nombreux obstacles et engageons de nombreuses démarches pour rendre réaliste notre production de logements. Le Maire a interpellé les parlementaires pour leur faire part de nos difficul-

tés à appliquer cette loi et a demandé, ainsi que de nombreuses autres communes, quelques aménagements afin d'éviter les pénalités et de permettre une croissance adaptée à la commune et à ses équipements.

Les services de l'État ont été rencontrés à plusieurs reprises, ainsi que la Métro qui nous accompagne et elle a accepté dans son PLH (Programme Local de l'Habitat) de réduire par moitié nos obligations afin qu'elles soient réalisables. La Métro soutient la production de logements

après des communes ainsi que l'accès au logement pour tous. En lien avec ces derniers, elle élabore le Programme Local de l'Habitat, principal outil de définition d'une politique de l'habitat sur un territoire intercommunal.

En 2015, un arrêté autorise les communes nouvellement astreintes à être exemptées de pénalités pendant 3 ans.

En 2017: la loi égalité citoyenneté du 27 janvier nous permet d'être proposés à l'exemption une nouvelle fois pour une

période de 3 ans avec l'obligation de se conformer aux objectifs de rattrapage. Le seuil des 25% ajustés par la loi « DUFLOT » a été ramené à 20% pour tenir compte des réalités de notre territoire (transports, services, économie...).

Se doter d'outils dans le PLU (modification de notre PLU 2017):

- Privilégier les petites opérations de logements 100% locatives sociales ;
- Identifier des secteurs pour produire 35% de logements locatifs sociaux dans les opérations de logement.

PROJETS RÉALISÉS

| | | | | |
|----------------------------|--------|---|--------------|--|
| 2014 | 6 LLS | Maison Mermier | centre-bourg | réhabilitation |
| 2015 (mars) | 7 LLS | Maison Excoffier | centre-bourg | 3 en réhabilitation – 4 en construction |
| 2015 (septembre) | 4 LLS | logements au-dessus école élémentaire | écoles | réhabilitation |
| 2016 | 27 LLS | Les Balcons du Golf | Uriage | construction |

Ces 44 logements correspondent aux objectifs du PLH 2014-2016.



Logements sociaux réalisés dans le centre-bourg en 2015.



« Les Jardins d'Ysaline » avec ses 4 villas et son bâtiment collectif de 6 logements



Construction d'une résidence de 35 logements et d'un pôle médical

PROJETS EN COURS OU À MOYEN TERME

| Nom | Lieu | Nombre total de logements | Dont logements sociaux | Part du logement social |
|-------------------------|---|---------------------------|------------------------|-------------------------|
| Le Lodge | 62 Route de Prémol | 16 | 3 | 19 % |
| Maison Bersano | 28 Route de Prémol | 8 | 8 | 100 % |
| Le Moulin | 260 Avenue d'Uriage | 14 | 14 | 100 % |
| Les Jardins d'Ysaline | Avenue d'Uriage/ Impasse du Champ de Foire | 10 | 4 | 40 % |
| Le Domaine des Bourgeys | Le Village | 35 | 12 | 35 % |
| Résidence Autonomie | Uriage | 50 | 50 | 100 % |

Les deux nouvelles opérations engagées au cœur du village outre le fait d'intégrer des logements locatifs sociaux, vont renforcer l'attractivité du centre bourg avec notamment la création d'un pôle santé de 300 m² qui accueillera médecins généralistes, kinésithérapeutes, orthophonistes, infirmières et podologue.

OBJECTIFS DE PROGRAMMATION POUR 2017-2022

NOMBRE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX À PRODUIRE

| | Objectifs PLH logements sociaux | Logements locatifs sociaux familiaux (PLAI-PLUS-PLS) | en construction neuve | en acquisition-amélioration | Logements conventionnés privés | Logements spécifiques | Objectifs PLH accession sociale |
|------------------|---------------------------------|--|-----------------------|-----------------------------|--------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| 2017-2022 | 114 | 108 | 96 | 12 | 6 | - | - |
| Par an | 19 | 18 | 16 | 2 | 1 | - | - |

PROCÉDURE

POUR FAIRE UNE DEMANDE D'UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL



Toute personne, dont le plafond de ressources annuel ne dépasse pas le barème ci-dessous, peut faire une demande de logement social.

Année 2017 (dernier Revenu Fiscal de Référence)

| Composition du foyer | PLAI | PLUS | PLS |
|-------------------------|-------------|-----------|-----------|
| Catégorie 1 | 11 067 €/an | 20 123 € | 26 160 € |
| Catégorie 2 | 16 125 € | 26 872 € | 34 934 € |
| Catégorie 3 | 19 390 € | 32 316 € | 42 011 € |
| Catégorie 4 | 21 575 € | 39 013 € | 50 717 € |
| Catégorie 5 | 25 243 € | 45 895 € | 59 664 € |
| Catégorie 6 | 28 448 € | 51 723 € | 67 240 € |
| Personne supplémentaire | + 3 173 € | + 5 769 € | + 7 500 € |

Catégorie 1: personne seule

Catégorie 2: 2 personnes sans personne à charge, sauf couple de jeunes ménages (couple sans personne à charge, dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans)

Catégorie 3: 3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou 1 couple de jeune ménage sans personne à charge

Catégorie 4: 4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge

Catégorie 5: 5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge

Catégorie 6: 6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge

RÉSIDENCE AUTONOMIE

La commune compte 600 personnes de plus de 60 ans soit 22% de la population. Depuis plusieurs années, la Municipalité souhaite créer une structure dédiée aux personnes âgées pour qu'elles puissent rester sur leur lieu de vie, lutter contre l'isolement et les problèmes liés aux logements non adaptés. Une demande au Conseil départemental a été faite pour créer une résidence autonomie sur notre territoire.

Cette autorisation vient d'être entérinée et l'appel à projet est lancé depuis novembre 2017. Cette résidence se situera à Uriage, sur un tènement de 4 075 m².

Qu'est-ce qu'une résidence autonomie ? La loi Adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 donne aux résidences autonomie un rôle plus important dans la prévention de la perte d'autonomie que les foyers résidence qu'elle remplace. C'est un établissement d'hébergement pour les personnes de plus de 60 ans, avec mission de prévention de la perte d'autonomie, qui comporte des logements autonomes associés à des services collectifs.

Elles accueillent les personnes seules ou les couples autonomes (GIR 5 et 6) ou présentant de faibles signes de dépendance (GIR 4). Mais elles peuvent aussi accueillir des personnes dépendantes en GIR 1 à 3 dans la limite de 15% et des GIR 1 et 2 dans la limite de 10%.

LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES

Plus on vieillit, plus le risque de devenir dépendant grandit. Petit à petit, la personne âgée n'arrive plus à faire les gestes pour accomplir les tâches de la vie courante, parce que le corps s'y refuse et/ou parce que sa santé mentale défaille.

Pour aider à mesurer le degré de dépendance, les professionnels de la gérontologie ont mis en place la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso Ressources).

Comment est déterminé le degré de dépendance ?

Des Groupes Iso-Ressources (GIR) sont déterminés: ils comprennent les personnes qui nécessitent le même type d'aides. On distingue 6 groupes, du plus autonome (GIR6) au plus dépendant (GIR1).

Dans le cadre d'un projet à visée intergénérationnelle, les résidences autonomie peuvent accueillir des personnes handicapées, de jeunes travailleurs ou des étudiants, dans la limite de 15%.

Vivre dans une résidence autonomie permet de:

- Continuer à vivre de manière indépendante ;
- Bénéficier d'un environnement plus sécurisé ;
- Utiliser des services collectifs (restauration, ménage, animations...);
- Avoir un loyer modéré.

Ces résidences sont des établissements soumis à autorisation délivrée par le président du Conseil départemental et leur création est soumise à appel à projet.

La réhabilitation de la maison Bersano, au 28 Route de Prémol, sera aussi dédiée aux personnes de plus de 60 ans comme le souhaitait Madame Bersano. C'est la SDH qui réhabilitera cette maison en 8 appartements labellisés seniors adaptés avec ascenseur.

Écoles

LES STRUCTURES ENFANCE JEUNESSE



< Nouvelle entrée de l'école primaire qui relie l'ancien bâtiment de l'école à gauche et le nouveau multi-accueil Pré en bulle à droite

▼ Nouvelle cour de récréation au cœur des structures nouvellement créées



< L'une des trois salles d'activités de ce nouveau bâtiment de 450 m² nommé « Pré en bulle » et dédié à la petite enfance



< Discours de Mme Demaret, sous-préfète, dans la nouvelle salle de motricité de 110 m²

Après seulement une année de travaux, les nouvelles structures enfance jeunesse ont été inaugurées le 3 octobre dernier. Le coupé de ruban s'est tenu devant la nouvelle entrée de l'établissement. Puis, les invités ont effectué la visite de ces nouveaux locaux flambrants neufs. Enfin, le temps des discours était venu.

De nombreuses personnalités avaient fait le déplacement pour ce qui représente l'investissement le plus important de tout le mandat, parmi lesquelles Violaine Demaret, secrétaire générale de la Préfecture de l'Isère et sous-préfète de

▼ Coupé de ruban lors de l'inauguration du 3 octobre 2017

De gauche à droite : Daniel Garcin, Conseiller municipal ; Raphaël Guerrero, Président du SICCE ; Lionel Filippi, Conseiller régional ; Evelyne Michaud, Vice-présidente au Conseil départemental ; Jean-Yves Porta, Maire ; Laure Quignard, Conseillère départementale ; Violaine Demaret, Sous-préfète ; Gilles Strappazon, Conseiller départemental ; Michèle Moros, Présidente de la CAF de l'Isère, le représentant de la MSA, Charles Paillet, Premier adjoint.



INAUGURÉES



▲ Spacieuse et lumineuse salle de classe maternelle dans le nouveau bâtiment

l'arrondissement de Grenoble ; Michele Moros, Présidente de la CAF de l'Isère ou encore Evelyne Michaud, Vice-présidente au Conseil départemental. Tous ont salué cette belle réalisation qui démontre l'attachement de la commune à la petite enfance et à la famille. Elle prouve également que le terme « mutualisation » n'est pas aujourd'hui un vain mot, comme le soulignait Mme Michaud. Raphaël Guerrero, Président du SICCE, poursuivait à juste titre que « les communes ne peuvent plus faire seules, mais ensemble on peut ». C'est ainsi que l'on rend un « meilleur service au public », continuait-il.

Le maire rappelait « On aurait pu l'appeler l'arlésienne tant ce projet était attendu, attendu des parents, des enseignants, du personnel, des élus... »

C'est un des projets phare de notre mandat. Je rappelle que ce projet dans le mandat précédent avait avorté, et ce n'est pas banal car c'est ce qui nous a permis de le reprendre complètement et d'y ajouter une structure pour la petite enfance. » Et de conclure « quelle satisfaction le jour de la rentrée de voir le sourire des enfants l'enthousiasme des parents qui foulaient ces nouveaux équipements pour la première fois... »

LE MOT DE L'ARCHITECTE

FRANK PRUNGNAUD (COMPOSITE), SUR LA DÉMARCHE BIOCLIMATIQUE DU PROJET

« Le bâtiment est conçu selon **une démarche bioclimatique** en faisant en amont des choix d'orientation et de positionnement, en fonction des possibilités du site des existants et des nécessaires impératifs de fonctionnalité, permettant de limiter par l'architecture le recours à des solutions techniques énergivores. La qualité de la relation au site et la qualité des espaces sont pour nous les premiers éléments d'une architecture environnementale. La valeur clef qui anime notre réflexion en matière de qualité environnementale est la **sobriété**. Elle consiste à concevoir un ouvrage confortable, peu énergivore et construit en matériaux durables muni du strict nécessaire technique. Maîtrise du coût de la construction, facilité d'entretien, maintien des performances et des coûts d'exploitation sur la longue durée en dépendent. »

LES DATES CLÉS DU PROJET

- **Mars 2014** : élections municipales
- **Décembre 2014** : choix du programmiste, société Amome
- **Déc 2014 – juin 2015** : phase de travail d'élaboration du projet
- **Juin 2015** : choix de recourir à la procédure du concours de maîtrise d'œuvre
- **Septembre 2015** : jury de concours
- **Novembre 2015** : choix du maître d'œuvre
- **Décembre 2015** : signature du marché de maîtrise d'œuvre
- **Janvier – mai 2016** : phase de travail pour affiner le projet et le phasage des travaux
- **Juin 2016** : réunion publique d'information
- **Août 2016** : création de l'école maternelle provisoire (le temps de la durée des travaux)
- **Septembre 2016** : mise en place du chantier
- **Septembre 2016 – septembre 2017** : une année de travaux
- **Septembre 2017** : première rentrée dans les nouveaux locaux

Mobilité

DE FLEXO 69 À PROXIMO 23: LA LIGNE DE BUS A BIEN CHANGÉ

“Proximo 23 – bleu” : nouveau nom, nouvelle couleur, mais pas seulement, les bus qui traversent Vaulnaveys-le-Haut ont surtout changé de fréquence depuis la rentrée de septembre : toutes les 20 mn aux heures de pointe matin et soir, une offre augmentée de 76%.

L'attente était grande et les premiers résultats de comptages effectués après seulement un mois de mise en service l'attestent : 750 voyages en moyenne par jour en semaine contre 380 précédemment avec la Flexo 69, une progression très encourageante sachant qu'il faut attendre au moins une année pour avoir une stabilisation de la fréquentation lors de modifications du réseau.

Des ajustements en cours

Quelques correctifs ont été apportés aux horaires dès mi-septembre pour répondre à certains problèmes rencontrés par les usagers : manque de correspondance avec d'autres lignes bus ou TER et difficultés rencontrées par de nombreux scolaires (collégiens et lycéens) qui empruntent la ligne. Un document portant sur les remarques et revendications des associations de parents d'élèves a été transmis au SMTC en novembre afin d'optimiser l'offre pour les jeunes scolarisés à Vizille et à Gières. Il devrait en résulter à nouveau quelques aménagements à la marge en ce début d'année avec notamment :

- Un départ du Péage de Vizille avancé de 7h15 à 7h10 pour un passage au centre bourg à Vaulnaveys à 7h25 au lieu de 7h30.
- Un départ du Péage à 16h22 au lieu de 16h15 pour desservir le lycée de Vizille à 16h25 (soit une arrivée à Vaulnaveys à 16h37).
- La création d'un départ à 12h30 depuis Saint-Martin d'Hères Sciences Sociales en complément de celui de 12h10 maintenu.
- Suppression du départ de Sciences Sociales à 9h30.
- Le départ de Sciences Sociales sera repoussé de 16h30 à 16h40 pour s'accorder avec la sortie de cours des collégiens.

Pour d'autres changements, il faudra attendre la rentrée de septembre 2018.



On s'y met ?

Malgré l'attrait grandissant que rencontre le bus Proximo 23, on constate encore régulièrement un ralentissement dès 7h30 le matin à partir du rond-point des Alberges. Mais alors quels sont encore les freins aujourd'hui à l'utilisation des transports en commun pour les autosolistes ? Le coût ? Pourtant, un abonnement TAG coûte au maximum 567 € par an (dont 50 % remboursés par la « prime transport » pour tout salarié) alors qu'une voiture essence coûte 5 883€ sur la base de 8 500 km/an. De plus, de nombreux tarifs intermédiaires sont proposés par la TAG et notamment une tarification solidaire calculée sur la base du Quotient Familial CAF des ayants droit du foyer, parents et enfants (QF ≤ à 661 €).



NOUVEAUTÉ

Une nouveauté TAG depuis le 1^{er} décembre, j'envoie 1 SMS : « 1H » au 93123 et j'obtiens 1 ticket de bus ou tram pour 1 heure au coût de 2,10 € retiré sur mon abonnement téléphone.

EN SAVOIR   | www.tag.fr

Mobilité

LA SÉCURITÉ DES VÉLOS DANS LA COMBE DE GIÈRES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



Voilà le message qui a été transmis aux utilisateurs de la combe de Gières le mardi 21 novembre 2017, entre 7h30 et 8h30, au cours d'une action de sensibilisation. Et le message a été plutôt bien accueilli!

Une trentaine de personnes (cyclistes et automobilistes de la combe sensibilisés à la question), accompagnée de Jean-Yves Porta, et des membres de l'association LAHGGLO, s'était rassemblée ce jour-là pour distribuer des prospectus aux automobilistes.

Cela s'est effectué dans le calme et la bienveillance, malgré les ralentissements de la circulation qui n'ont pas pu être évités... Mais la plus grande partie des automobilistes a approuvé cette action, et soutient la demande de sécurisation de cette combe.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Après les deux accidents qui ont endeuillé cette combe en 2015 et 2016, ses utilisateurs ont conscience qu'elle pourrait être partagée par tous (bus, vélos, voitures) en

bonne entente, mais il est nécessaire pour cela de définir une zone de circulation cyclable claire et sécurisée.

Les organisateurs de cette action sont des habitants de Vaulnaveys-le-Haut et de Saint-Martin d'Uriage, soutenus par les maires des deux communes, qui ont un objectif en tête, se rendre visibles et alerter les décideurs sur la nécessité de travailler tous ensemble à la sécurisation de cette combe.

Cette combe pourrait alors être "l'exemple" de la bonne entente entre décideurs - la Métro, la communauté de commune du Grésivaudan, le Département - vers une politique des transports de demain, plus "verts" et partagés.

ACTION DE SENSIBILISATION

du mardi 21 novembre 2017, entre 7h30 et 8h30

Les médias étaient au rendez-vous pour relayer le message. France 3, le Dauphiné Libéré et France Bleue Isère ont parlé de cette "action", et son esprit a été largement diffusé!

Depuis, plus de 270 personnes concernées, de près ou de loin, se sont exprimées sur le net (<http://bit.do/mobilisation>).

Maintenant, aux décideurs de prendre le relais et de proposer une piste cyclable au plus vite. Mais du côté des organisateurs, la vigilance est de mise, et ils sauront se mobiliser de nouveau si nécessaire.

CETTE ACTION A VU LE JOUR DANS LE CADRE DE L'ATELIER PARTICIPATIF "MOBILITÉ" DE VAULNAVEYS-LE-HAUT.

Elle a reçu le soutien des Mairies de Vaulnaveys-le-Haut et Saint-Martin d'Uriage, de l'association LAHGGLO (Les Associations d'Habitants Grand Grenoble) et NIMBUS 2017, de l'ADTC (Association pour le Développement des Transport en Commun, Se déplacer autrement), du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun).



Vous pouvez encore soutenir cette action et donner votre avis sur :

<http://bit.do/mobilisation>



dessins ©Damien Robin



Mobilité

OPÉRATION PLAQUE TA CAISSE

Un nom qui claque et des slogans qui font réagir (« Plaque ta caisse, tu mérites mieux! », « Plaque ta caisse, elle a deux fois ton âge! » ou encore « Plaque ta caisse, elle est moche et elle pue! »), voici la dernière campagne de sensibilisation lancée dans la région grenobloise pour inciter les automobilistes à laisser leur voiture au profit d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement.



Cette opération aussi originale qu'innovante, lancée par le SMTC, Métro-mobilité et l'Ademe, vise

à proposer à plus de 1 000 automobilistes des conseils, des tests gratuits (vélo, transports collectifs, train, covoiturage...), des formations et un accompagnement personnalisé, en contrepartie d'un engagement de réduction d'usage du véhicule.

L'opération s'adresse à tous les habitants de la Métropole qui possèdent un véhicule avec un certificat qualité de l'air (CQA) de niveau 4 ou 5, ou non classés (c'est-à-dire concernés par les restrictions de circulation pendant les pics de pollution). En pratique, il s'agit des véhicules essence mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1997, et des véhicules diesel mis en circulation avant le 1^{er} janvier

2006. Tous les déplacements sur le périmètre de la Métropole sont concernés, avec une attention particulière pour les déplacements domicile-travail/étude.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire via une plateforme web dédiée, ou en appelant le standard téléphonique de l'ALEC.



EN SAVOIR

- | 04 76 00 71 79
- | bcd38410@gmail.com
- | www.jeplaquemacaisse.com/operation

Sport

L'AVENIR DU GOLF D'URIAGE

Cette année 2017 a été difficile pour l'EPIC du golf d'Uriage, l'équilibre financier n'ayant pu être trouvé tant pour la partie golfique que pour la restauration. Devant cet état de fait, les élus ont décidé à l'unanimité lors du conseil municipal du 9 novembre de recourir à une Délégation de Service Public (DSP).

La délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public (la mairie en l'occurrence) confie la gestion d'un service public dont elle a la

responsabilité (exploitation du golf) à un délégataire (entreprise privée).

La rémunération du délégataire est liée au résultat d'exploitation du service. Celui-ci versera une redevance annuelle à la commune, devra respecter un cahier des charges précis et effectuer un certain nombre d'investissements. En contrepartie, il pourra exploiter le golf d'Uriage pour une durée de 20 ans.

Ce nouveau mode de gestion devrait permettre au golf d'Uriage d'avoir un avenir plus pérenne en relançant l'attractivité de



cet équipement qui s'est effritée depuis quelques années.

Les délais de procédure de la DSP ont été raccourcis au maximum pour qu'après analyse des offres un can-

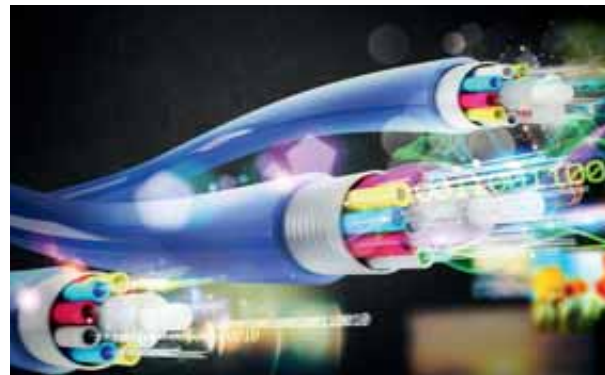
didat soit retenu et que le délégataire prenne en charge l'équipement vers la fin mars 2018.

Télécommunication

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

Isère fibre est l'opérateur en charge du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère..

Renseignez-vous dès à présent auprès de votre syndicat de copropriété afin de vérifier qu'une convention a été signée pour équiper votre résidence.



Isère Fibre

Mme Cindy Conorton

☎ | 04 72 04 92 17 / 06 71 79 37 55

@ | convention.immeuble@iserefibre.fr

Solidarité

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

A BESOIN DE DONNÉES ET DE BÉNÉVOLES

Accès à la culture, aux vacances, au sport et aux loisirs, aides alimentaires et vestimentaires, accès aux droits, prévention pour la santé, aide au logement, conseils juridiques, aides d'urgence, projets de réhabilitation et de développement à l'étranger: le Secours populaire s'est donné pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde.

Pour apporter cette solidarité, le Secours populaire a besoin de vos dons financiers et matériels.

Il a également besoin de bénévoles. Apporter son aide peut se faire de multiples façons, chacun pouvant trouver une formule qui lui convient selon sa disponibilité, ses centres d'intérêt ou ses compétences. C'est aussi donner du sens à sa vie.



Fédération de l'Isère du Secours populaire français

8 rue des peupliers
38100 Grenoble

🌐 | www.spf38.org

☎ | 04 76 23 64 60

@ | contact@spf38.org



SERVICE CIVIQUE

AIDE À L'ACCÈS AUX DROITS PAR LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

Besoin d'aide pour réaliser vos démarches en ligne ?



Contacts :

Sandrine Mazzilli & Cindel Cartier

Service Local de Solidarité
"Espace numérique" 3ème étage
88 rue Emile Cros 38220 Vizille

Téléphone : 04.76.78.32.32





Environnement

« ADOPTE UNE POULE! »

Parce que la réduction des déchets nous concerne tous, la commune de Vaulnaveys-le-Haut lance l'opération «Adopte une poule!».

Le principe est très simple: adopter un couple de poules pondeuses, leur donner les déchets organiques (restes de repas, épiluchures, etc.), et ramasser de bons œufs frais!

La commune propose cette année 10 couples de poules à adopter, et sélectionnera donc 10 foyers pour participer à cette opération!

Pour être candidat, rien de plus simple: il vous suffit de retourner en mairie le formulaire de pré-inscription avant le 28 février.

Les foyers sélectionnés seront informés mi-mars et recevront leurs poules fin avril.

Les conditions à remplir pour être candidat à l'adoption:

- habiter Vaulnaveys-le-Haut;
- disposer d'au moins 20m² clos et installer un abri pour la nuit et pour la ponte;

- s'engager à prendre soin des animaux confiés et à garder ses poules au moins 24 mois;

- s'engager à quantifier les déchets donnés aux poules pendant 3 mois (à

l'aide d'un seau et d'une fiche de suivi fournis en même temps que les poules).

LES + DE CETTE OPÉRATION

Les poules pondent, animent le jardin et émerveillent les enfants. Elles sont aussi une source de biodiversité pour nos régions. Depuis longtemps, les poules mangent nos déchets, évitant ainsi leur transport.



QU'EN DISENT LES POULES À L'ADOPTION ?

Si vous m'adoptez, je m'engage :

- A manger chaque jour vos déchets alimentaires !
- A vous fournir des œufs à la coque, brouillés, durs ou en omelette sans oublier pour vos desserts !

Mais en échange de tous ces services, je vous demande :

- Le gîte ;
- Le couvert ;
- De l'eau fraîche ;
- De quoi manger.

OPÉRATION « ADOPTE UNE POULE ! »

FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION



Nom:

Prénom:

Adresse:

38410 Vaulnaveys-le-Haut

N° de téléphone:

Adresse mail: @

Je dispose d'un jardin: Oui Non

Je dispose d'un abri pour les poules (où je m'engage à installer un avant la remise des animaux fin avril):... Oui Non

Mes poules disposeront d'au moins 20m² d'enclos (herbe ou terre) dont une partie à l'ombre:..... Oui Non

J'ai déjà des poules? Oui Non

Je m'engage à quantifier les déchets donnés aux poules pendant 3 mois (un seau de 5 litres ainsi qu'une feuille de suivi vous seront fournis) ? Oui Non

Merci pour votre participation!

Vous serez informés mi-mars si votre candidature a été retenue!

A remettre en mairie avant le 28 février 2018

Mairie de Vaulnaveys-le-Haut – 584 avenue d'Uriage 38410 Vaulnaveys-le-Haut
Tél. 04 76 89 18 05 – mairie@vaulnaveys-le-haut.fr – www.vaulnaveys-le-haut.fr

Mémoire

LA COMMÉMORATION DES JO SE PRÉCISE



GRENOBLE 1968-2018 • PARTAGER L'HISTOIRE OLYMPIQUE

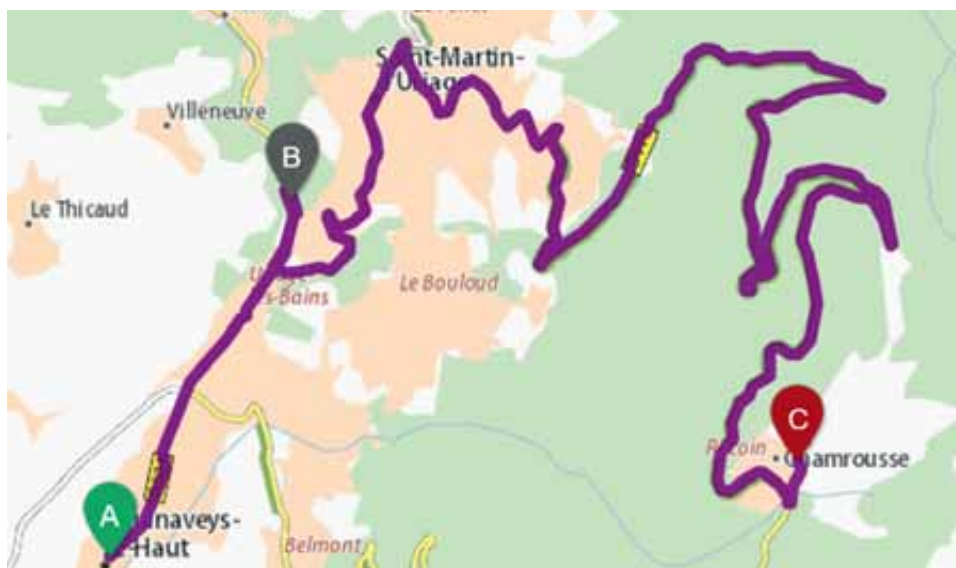
Pour Vaulnaveys-le-Haut, la commémoration des JO se concentrera essentiellement sur la journée du vendredi 9 février avec l'ambition de faire revivre la ferveur suscitée par cet évènement des jeux olympiques d'hiver 1968.

Plusieurs films seront diffusés, afin de faire découvrir aux plus jeunes, et redécouvrir aux plus âgés, les prouesses architecturales réalisées à cette occasion ainsi que les exploits sportifs accomplis.

La bibliothèque municipale mettra à disposition de ses adhérents, des tablettes sur lesquelles des court-métrages pourront être visualisés sur place en « streaming » mais aussi des ouvrages retraçant et illustrant ces moments.

Le film « Treize jours en France », tourné en 1968 par Claude Lelouch et François Reichenbach, sera projeté à la salle polyvalente à 20h30. Ce documentaire, tourné in situ, vous plongera dans l'ambiance et l'atmosphère de ces jeux olympiques.

Depuis plusieurs mois, Vaulnaveys-le-Haut travaille avec les deux



communes voisines que sont Saint-Martin d'Uriage et Chamrousse, pour organiser l'évènement symbolique que représente une montée de la flamme vers la station de ski de Chamrousse, ce qui sera un « remake » de ce qui s'est déroulé le 6 février 1968.

Le départ de cette manifestation sera donné à 16h30 le 9 février 2018 place du marché à Vaulnaveys-le-Haut. L'arrivée de la flamme à Chamrousse au Recoins est prévue aux alentours de 19h30 après un parcours de 22kms qui sera effectué par des relayeurs à pied ou à ski. Un chocolat chaud ou un vin chaud sera offert aux porteurs de la flamme devant le socle de la flamme olympique installé pour ces commémorations par la commune de Chamrousse. L'allumage de la flamme déclenchera la projection

d'un film monumental sur le front de neige.

Venez nombreux pour participer, encourager et partager cet évènement.

Et si vous êtes musiciens, sachez que les orchestres spontanés sont autorisés sur le parcours.



Acteurs éco locaux

URIAG'EASY

SERVICE À LA PERSONNE

L'entreprise Uriag'easy s'est récemment créée sur Vaulnaveys-le-Haut. Elle vous propose deux types de services distincts :

■ **la garde de vos animaux de compagnie chez vous pendant votre absence.**

Des vacances, un départ imprévu ! A qui vais-je confier mon animal ? Pas de panique, Uriag'easy est là pour garder vos compagnons chez vous pendant votre absence (chiens, chats, rongeurs) ! Des services additionnels sont également possibles (courrier, piscine, aération, etc.).

■ **l'aide à l'informatique.**

Vous possédez un ordinateur, un smartphone, une tablette et quelques difficultés pour vous en servir. Uriag'easy vous propose un programme personnalisé pour vous faire progresser dans différents domaines : communication (email, réseaux sociaux), création (photos, vidéos montage, partage des médias), ou encore en bureautique (Word, Excel, Power point).



EN SAVOIR



Michel Vallet



| www.uriageasy.com



| 06 32 81 50 24



| uriageasy@gmail.com



RECRUTEMENT

UNE OFFRE D'EMPLOI À SAISIR

La mairie recrute un agent polyvalent en charge d'effectuer les états des lieux des salles louées ou mises à disposition par la collectivité ainsi que le nettoyage lorsque le besoin s'en fait ressentir.

EN SAVOIR



| 04 76 89 18 05



| mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

Nouveaux arrivants

NOUVEAUX VAULNAVIARDS ? FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Afin de faciliter l'adaptation à votre nouvel environnement de vie et favoriser les rencontres et les échanges, la Municipalité vous invite à vous présenter en mairie. Une cérémonie d'accueil sera organisée le vendredi

16 mars à 20h en mairie lors de laquelle les nouveaux Vaulnaviards seront conviés. Ce rendez-vous convivial sera l'occasion de rencontrer les élus municipaux et de leur poser toutes les questions

relatives à votre quotidien dans votre nouvelle commune. À cette occasion, la commune vous remettra une « mallette nouvel arrivant » comprenant de nombreux documents d'informations pour tout savoir

sur Vaulnaveys-le-Haut et la Métropole grenobloise. Les deux associations de commerçants sont également associées à cette rencontre et vous feront gagner un panier garni par tirage au sort.

L'ACTU DES ASSO

LA POLITIQUE ASSOCIATIVE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement met en place, de façon co-construite avec les représentants du monde associatif, une stratégie de développement et d'accompagnement de la vie associative. Le 9 novembre 2017, le Premier ministre a rencontré les associations. A l'occasion de cet échange, Edouard Philippe a détaillé les premières mesures en faveur de la vie associative et la méthode de co-construction d'une politique "Vie associative".

EN SAVOIR   | www.associations.gouv.fr

L'association, c'est l'apprentissage de la vie sociale, c'est faire sur un petit espace, dans un petit domaine, l'image réduite, visible pour quelques-uns de ce que doit être la grande société humaine.

Léon Bourgois, 1851-1925



VOS ÉVÉNEMENTS NOUS INTÉRESSENT !

Associations, vous organisez un événement sur la commune et vous souhaitez le voir relayé dans les pages Diaporama du prochain bulletin municipal? Faites-vous connaître auprès du service communication et votre événement fera peut-être partie de la prochaine parution!

EN SAVOIR 

@ | communication@vaulnaveys-le-haut.fr

COMITÉ DES FÊTES

Les rendez-vous du Comité des Fêtes: saison 2017 / 2018

Le Comité des Fêtes vous propose tout au long de l'année des rendez-vous conviviaux et variés dans le but de créer du lien et des rencontres entre les habitants.

Après la soirée Beaujolais du mois de novembre et le marché de Noël organisé en partenariat avec la Mairie, le Comité des Fêtes se prépare à d'autres manifestations.

Nous avons accueilli le vendredi 26 janvier le comique local Serge Papagalli. Le samedi 17 mars, c'est une

soirée « cabaret » que nous vous proposons, animée par le duo Eric Francavilla et Yael Mendel.

Une chorale se produira à l'église de Vaulnaveys-le-Haut le samedi 28 avril.

La traditionnelle Foire aux plants couplée avec un vide-grenier est fixée le dimanche 13 mai, en partenariat avec la Municipalité. La saison se terminera avec la fête du village le samedi 23 juin: les écoles, l'APE, la Mairie seront nos partenaires pour ce rendez-vous.

Rappel: pour les manifestations payantes, la réservation et le règlement


se font par courrier envoyé ou déposé dans la boîte du CDF 22 rue des écoles 38410 Vaulnaveys-le-Haut.

Nous vous attendons nombreux à ces rendez-vous festifs!



EN SAVOIR 

@ | comitefetes@laposte.net

 | comitedesfetesdevaulnaveys.com

SENTIERS ET CHEMINS DE VAULNAVEYS-LE-HAUT



2017 a été une belle année pour notre association:

- Les travaux engagés en 2016 sur la baraque des italiens ont été terminés: importante remise en état de la toiture, avec installation de tôles afin de protéger les murs de l'eau de pluie et de la neige, puis réfection en partie du plancher pourri.
- Les amis de l'association sont fiers d'avoir participé à des opérations initiées par la municipalité (nettoyage), par

le Conseil Municipal des Enfants (safari photos), par le Téléthon (préparation de la soupe)...

- Un projet est terminé : le circuit des curistes est créé et balisé sur les communes de Saint martin d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut. Le plan est disponible à l'office du tourisme d'Uriage.
- Des liens avec l'association des sentiers de St-Martin d'Uriage nous permettent de participer à des projets sur la commune de Chamrousse dont le circuit des « feuges » (fougères), et le circuit des remparts sur Saint-Martin d'Uriage (carte disponible à l'office du tourisme d'Uriage)

Et toujours plus de projets pour 2018:

- La création de nouveaux circuits, selon la charte officielle du balisage et de la signalisation, autour du village et au départ de la place Eugène Riband.
- La participation à l'organisation et à la sécurisation du derby VTT Chamrousse / Vaulnaveys-le-Haut.
- Les travaux nécessaires à la mise à jour de la carte de Vaulnaveys-le-Haut et à la réouverture de sentiers utiles à tous.

3 matinées de travaux vous seront proposées (rendez-vous place Eugène Riband à 8h30 pour environ 3h de travaux pour nettoyer et/ou baliser les circuits). Les programmes seront dévoilés au dernier moment.

Plus que jamais, l'association a besoin de vous pour poursuivre ses actions, dans la convivialité et la bonne humeur.

EN SAVOIR ⁺⁺

☎ | 06 08 90 54 66

@ | sentiersetcheminsvlh@yahoo.com

FAIRE ET GRANDIR

Depuis 2014, l'association Faire et grandir propose des ateliers créatifs parents/enfants, et cela quatre fois par an. Cette association regroupe des assistantes maternelles de la commune et des environs. Au fil des ans, la fréquentation de ces ateliers ne faiblit pas, bien au contraire, vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre dans notre

démarche créatrice, et nous vous en remercions. Cette année, nous vous proposerons de nouvelles réalisations pour Pâques (dimanche 18 mars), et pour l'atelier de peinture du 2 juin. La vente des kits lors de ces ateliers nous permet de faire des sorties avec les enfants que nous gardons et l'achat de jeux pédagogiques.



EN SAVOIR ⁺⁺

☎ | 04 76 89 11 12

RELAIS PAROISSIAL CÉLÉBRATIONS DES MESSES



En semaine

Chapelle Saint-Luc à Uriage : chaque mercredi à 18h

Eglise de St-Martin : lundi et mardi à 18 h - jeudi, vendredi et samedi matin à 8h45

Les messes dominicales

Eglise de Vaulnaveys à 9h chaque 1^{er} dimanche du mois

Eglise Saint-Martin à 10h30 chaque dimanche

Fêtes

Mercredi des Cendres

14/02/2018

19h à la Chapelle St-Luc à Uriage

Jeudi Saint 29/03/2018

19h30 église de Vaulnaveys

Vendredi Saint 30/03/2018

- 15h Chemin de Croix à Vaulnaveys
- 19h30 messe à Herbeys




Vigile Pascale 31/03/2018

20h30 église de St-Martin

Dimanche de Pâques

- 9h église de Vaulnaveys
- 10h30 St-Martin
- 18h Chamrousse

EN SAVOIR                                          

 | 04 76 89 13 95
 | secretariat.paroissial@gmail.com
 | www.stjeandelacroix-paroisse38.fr

BIEN VIVRE À VAULNAVEYS



SA'ME'DI CHAMPÊTRE

Le 21 octobre, nous organisons notre 1^{re} journée champêtre au champ de Foire.

Dès le matin, une promenade était proposée aux familles autour du village, suivie d'un pique-nique tiré du sac. L'après-midi, nombreux sont ceux qui ont pu suivre les ateliers proposés par des intervenants invités

par l'association. Pendant que nos jardiniers fabriquaient un composteur à partir de palettes de récupération, Trièves compostage prodiguait des conseils : comment « faire vivre » notre compost. Un troc de plants et de graines était proposé sur le parvis de la salle des fêtes.

A l'intérieur de la salle, Y. Argoud-Puy informait l'assistance sur les méfaits de l'ambrosie, plante invasive et allergisante. Un conseiller de l'EID alertait également sur les risques apportés par le moustique tigre et comment s'en prémunir. P. Marcireau, apiculteur de l'Abeille Dauphinoise a fait partager son savoir et sa passion des abeilles. Les enfants réalisaient diverses créations (mangeoire à oiseaux, jeu d'awalé, crécelles rustiques) avec l'association

Faire et Grandir. De bons moments d'échanges et de convivialité tout au long de cette journée consacrée à la ruralité et à notre cadre champêtre.




ENTRÉE CHEZ CHARLOTTE, PLAT CHEZ HENRI...

La table est l'endroit convivial par excellence, le dîner itinérant du samedi 25 novembre l'a une nouvelle fois confirmé. Participants fidèles et nouveaux inscrits ont eu plaisir à arpenter les chemins de la commune, curieux de découvrir la famille qui allait les accueillir pour l'entrée et quelle autre leur proposerait le plat.

Au retour à la salle J. Platel pour partager le dessert, les conversations allaient bon train : les uns s'étant découverts des plaisirs communs, d'autres des amis(es) partagés(es) et il y a ceux et celles qui souhaitaient connaître la recette du tiramisu d'Alain.

BVV avec cette manifestation originale offre un vrai moment de partage, alors si vous n'osez pas faire le pas, dites-vous que d'autres l'ont fait et vont le renouveler... Alors vous aussi n'hésitez plus rejoignez-nous.

EN SAVOIR          

 | 04 58 00 54 52
 | contact@bienvivreavaulnaveys.fr
 | bienvivreavaulnaveys.fr

ICA

En mars 2017 a eu lieu la première édition de Vauln'Art.



Vingt-quatre exposants talentueux ont répondu présents pour exposer leurs créations et nous faire partager leurs univers pendant cette journée : peintres, sculpteurs, photographes, stylistes, pliage de serviette, décoration de pâtisseries...

Une belle journée de printemps où les rencontres ont été riches et conviviales. En effet, M. Dal Molin nous a fait le plaisir d'animer un mandala où

tous les visiteurs curieux pouvaient s'essayer à cet art éphémère qui demande patience et sérénité. En fin d'après-midi, la dispersion du mandala pour la paix dans le monde, s'est déroulée dans le champ de foire sous les yeux émerveillés des visiteurs. Un grand moment de partage et de bonne humeur.

Devant le succès de cette journée, le 25 mars prochain, les ICA des Vaulnaveys renouvellent cet événement et feront venir des artistes d'horizons et d'univers aussi créatifs que variés. Lors de cette journée, une tombola sera organisée pour remporter

le tableau représentant Vaulnaveys-le-Haut, créé par Tielor et Aline Villain lors de l'édition 2017 (cf. photo).

Le 25 mars 2018, Vauln'Art saison 2 ouvre ses portes dès 10h, à la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut pour une journée riche en découvertes et en émotions ! Soyez curieux, venez nombreux, les artistes isérois vous attendent.



EN SAVOIR ⁺⁺ **+**

☎ | 06 51 34 24 94
@ | les.ica.des.vaulnaveys@gmail.com

GYM DES OURSONS

La Gym des Oursons, c'est le rendez-vous tant attendu du mardi pour 36 enfants de maternelle ; mais c'est une association qui s'adresse aussi aux ados et aux adultes. Tous les mardis soir, Sébastien Signaire propose à une vingtaine d'adhérents une séance dynamique autour d'ateliers variés (step, abdos, passe à 10...) pour travailler le cardio, le renforcement musculaire et garder ainsi la forme !

Le samedi 3 février prochain, nous comptons sur vous pour venir participer au loto des Oursons qui

se voudra être un moment convivial avant tout et en prime l'occasion de gagner des lots d'exception.



ESV

La saison avait bien commencé avec la nouvelle version de la fête de septembre qui se déroule désormais le samedi. Malgré une pluie battante incessante, les amis de l'ESV étaient présents pour découvrir les équipes, toutes catégories confondues, mais aussi nos invités du jour, le « touch-rugby » de Saint-Martin d'Uriage ou Carole de Pole & Aérial Box. Puis, les championnats ont repris leurs droits. Les seniors, remontés en Honneur après un titre de Champion des Alpes, sont dans une poule très relevée et, malgré un effectif restreint et réduit à cause de nombreuses blessures, ils font de leur mieux pour se maintenir en milieu de poule et viser une qualification pour les deux équipes. Les juniors et cadets en entente font une



belle entame et réalisent des prestations remarquées chaque samedi. Quant aux M14 et à l'école de rugby, ils continuent de prouver que la relève est bel et bien assurée sous la houlette d'éducateurs très impliqués.

Mais, en cette fin d'année, le club a été endeuillé par deux fois. D'abord avec le décès de Philippe Petiot, 1^{er} secrétaire du club, cor-

respondant du Dauphiné Libéré et surtout fondateur de l'école de rugby, toujours fervent supporter des Violettes, il les encourageait encore chaque dimanche de match à domicile. Quelques jours après, nous apprenions la disparition brutale de Stéphane Chappuis, éducateur à l'école de rugby depuis une dizaine d'années. Cette saison, il

accompagnait les M14, équipe dans laquelle son fils Baptiste est licencié. Patient, disponible, calme et généreux, il était très apprécié des joueurs, des parents, et était un ami fidèle pour ses co-éducateurs. L'ESV ne les oubliera pas, ils nous manqueront...

CLUB DES GOURLUS



Le club organise tous les mardis après-midi la permanence de 13h45 à 17h30 à la salle Platel et l'hiver en plus le vendredi. Cela permet de se retrouver, jouer aux cartes pour certains, jouer à la pétanque pour d'autres, au scrabble, ou tout simplement passer un après-midi à discuter, fêter les anniversaires. Tous les lundis soir gymnastique

douce de 16h45 à 17h45 à la salle polyvalente.

Nous organisons tous les ans 4 sorties à la journée, la moitié avec sortie culturelle, l'autre moitié sortie culturelle le matin, l'après-midi musicale. Un voyage de 8 jours en 2018 au Portugal, notre kermesse annuelle le 11 mars, un Thé dansant le 29 avril pour ne pas oublier les

danseurs, 2 repas à thème dans l'année le 13 février et le 23 octobre, et nous finissons l'année par un repas dansant le 15 décembre animé par un orchestre.

EN SAVOIR 

 | 06 79 71 80 92
 | bouvier-roger@orange.fr

Saint-Martin d'Uriage

SAINT MARTIN D'URIAGE ADOPTE SON PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENT

Bien que la compétence transports fasse partie des compétences obligatoirement transférées, Saint-Martin d'Uriage a mis en place une commission mobilité et lancé une démarche de plan local de déplacement (PLD) pour porter les besoins des Saint-Martinois auprès des intercommunalités concernant les déplacements extra communaux et proposer des solutions de mobilité pour les déplacements intra communaux. Les déplacements intra communaux sont par nature de courte distance et les modes dits doux et actifs sont dans la plupart des cas la meilleure réponse.

Ainsi, le PLD place en première priorité le développement de la marche à pied pour les déplacements utiles et en seconde la pratique du vélo. En plus de répondre aux besoins de mobilité, ces actions contribuent à de nombreux objectifs connexes: la santé (marcher une demie-heure par jour), la sécurité (partage de la voirie, notamment dans la Combe du Sonnant), le développement durable (réduction des émissions de CO2).

L'ensemble du plan est présenté dans le dossier du Bulletin municipal de Saint-Martin d'Uriage de décembre disponible à l'Office de tourisme d'Uriage et sur: www.saint-martin-uriage.com.

*Chamrousse*

CHAMROUSSE STATION DES ÉPREUVES DE SKI ALPIN 1968



En 1964, lorsque Grenoble obtient les Jeux Olympiques d'hiver, Chamrousse se révèle aux yeux du monde. Mais c'est en 1968 que la station devient véritablement mythique grâce à Jean-Claude Killy et ses trois médailles d'or.

Cette saison, venez vibrer au rythme des festivités du cinquantième anniver-

saire des Jeux Olympiques! Une saison riche en événements vous attend, expositions, spectacles monumentaux, « Course des Légendes », inaugurations, montée de la Flamme Olympique, tentative de record du monde de descente aux flambeaux... une multitude d'occasions pour venir célébrer avec nous à Chamrousse du 2 décembre

au 22 mars. Venez en famille, entre amis, en couple, fêter cet anniversaire olympique.

Les célébrations débuteront le 23 janvier avec la « Course des Légendes » lors d'un slalom parallèle sur la piste de l'Aiguille regroupant les participants des épreuves de ski alpin des Jeux de 1968. Venez admirer et encourager les athlètes lors de cette course festive et mythique. L'événement phare de ces commémorations sera le Spectacle Monumental avec une vingtaine de projections durant la saison, une création originale d'une quinzaine de minutes du type scénographie à base d'images monumentales directement projetées sur l'écran de neige de la fameuse descente de l'arrivée des champions à

Chamrousse 1650 (écran de 100m*65m). Ce spectacle s'envisage comme un voyage, il s'adresse au grand public et va balayer tout schuss l'histoire du monde en commençant par la naissance des montagnes jusqu'à l'émergence de la cité futuriste et connectée de Chamrousse 2030.

Vous pouvez dès à présent vous préparer pour une saison riche et intense qui rallumera la flamme d'une passion sportive autour des valeurs de l'olympisme, du partage, de la transmission et de la préservation de cet espace magique situé à une spatule de Grenoble qu'est le Mountain Park de Chamrousse.

Retrouvez toutes les informations sur:
www.chamrousse.com

Bien Vivre à Vaulnaveys Le Haut

Une énergie renouvelée

A VAULNAVEYS, DEMAIN, ÇA COMMENCE AUJOURD'HUI !

Vous êtes nombreux à avoir apprécié le film « Demain » et ses messages d'optimisme nous montrant par des exemples concrets et réels que chacun d'entre nous peut prendre sa part à la construction d'un monde plus juste, plus respectueux des autres et de la planète.

Et vous êtes déjà un certain nombre, citoyens de Vaulnaveys-le-Haut à avoir rejoint les ateliers participatifs dans le même but : prendre part au débat démocratique et contribuer à l'émergence d'un développement durable sur notre territoire. C'est ainsi qu'en quelques mois de fonctionnement, ont déjà vu le jour des actions ou des initiatives touchant à nos déplacements et à la gestion de nos déchets :

- le 21 novembre : action de sensibilisation à la sécurité des cyclistes dans la combe de Gières/Uriage
- le 13 décembre : visite du centre de tri Athanor par 35 habitants, dont 8 enfants et adolescents

Mais d'autres initiatives originales apparaissent également sur notre territoire. C'est ainsi que depuis l'automne 2017, le Cairn commence à circuler sur l'aire géographique du bassin de vie grenoblois (au sens large).



LE CAIRN ?

C'est une monnaie locale complémentaire ... et citoyenne, née en 2014 de la volonté d'un groupe de citoyens motivés.

MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE (MLC), QU'EST-CE QUE C'EST ?

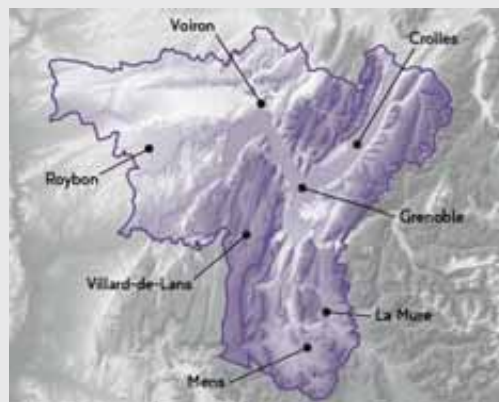
Il s'agit d'un moyen de paiement complémentaire à l'euro qui circule sur un territoire délimité afin d'acheter des produits ou des services de proximité, favorisant ainsi le développement d'une économie réelle, locale et solidaire, sans possibilité d'épargne ni de spéculation. Le tout dans un cadre légal depuis la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Les monnaies locales

restent
100%
dans l'économie
réelle et locale

circulent
3
fois plus vite
que l'euro !

+ de 40
sont utilisées
aujourd'hui
en France



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Comme pour la plupart des MLC, la parité 1 cairn = 1 euro est de rigueur. Des comptoirs de change vont être progressivement déployés sur le territoire. Une fois en possession de cairns, chacun d'entre nous va pouvoir les échanger contre des biens ou des services chez les prestataires du réseau, partenaires économiques « choisis » (critères d'agrément définis dans la charte du Cairn). A leur tour les commerçants, producteurs, artisans qui ont été payés en cairns vont pouvoir les ré-utiliser pour payer leurs fournisseurs, leurs services, ou encore leur propre consommation. Ils pourront, à leur tour, privilégier des fournisseurs locaux pour leurs achats. Se met alors en place un cercle économique vertueux où la démarche de consommation locale et responsable est partagée par l'ensemble des adhérents, particuliers comme professionnels. Grâce à ce cercle vertueux, les Cairns sont en permanence en circulation sur le territoire et alimentent l'économie réelle et locale. Les circuits courts ainsi favorisés ont des retombées positives directes en termes de transition écologique et de lien social.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

www.cairn-monnaie.com

ET CHEZ NOUS, QUE PEUT-ON FAIRE ?

La réponse la plus constructive serait de proposer aux habitants et aux acteurs économiques de la commune de rencontrer un porte-parole du Cairn afin de leur en exposer les intérêts et répondre à leurs interrogations. Et en parallèle, d'étudier pour quels services la collectivité serait susceptible d'accepter des règlements en Cairns.

On peut bien entendu ne rien faire, attendre pour voir si ça fonctionne et prendre le train en marche ; mais pourquoi ne pas être parmi les pionniers ?

Nous souhaitons à tous les Vaulnaviards une année 2018 sereine, riche d'échanges, de partage et de solidarité.

Les élus de Bien Vivre à Vaulnaveys :

Marc ODRU, Martine MERMIER, Yves ARGOUDE-PUY, Nathalie COUSTOULIN, Guillaume SIEURIN, Sylvie BOASSO

UNE VOLONTÉ DE FAIRE



Nous voici à mi-mandat et notre équipe Agir ensemble a pu démonter tout son dynamisme et toute son énergie durant ces trois années. Les briques posées commencent à s'assembler et petit à petit se dévoile toute la cohérence de notre programme.

Premier gros bloc, le pôle enfance jeunesse a été entièrement remodelé et propose à nos enfants des services de la naissance à l'adolescence avec une structure abritant non seulement la crèche, les écoles maternelle et élémentaire, les services périscolaires mais aussi le centre de loisirs.

Les enfants des conseils municipaux des enfants et des jeunes ont d'ailleurs participé avec enthousiasme et apporté leur pierre à l'édifice en proposant des aménagements qui ont été réalisés. Même si la jeunesse a été une de nos priorités nous n'oublions pas pour autant toutes les générations et les services que nous nous devons d'apporter à tous nos habitants.

Deuxième gros bloc, la vie du centre bourg. Celle-ci dépend de son attractivité au travers des services proposés, de la facilité que chacun aura à s'y rendre, à s'y déplacer et à s'y sentir en sécurité.

Notre centre du village commence à revivre avec

l'installation et la consolidation des commerces essentiels : boulangerie, épicerie, tabac-presse, pharmacie. La commune a fait l'effort de se rendre propriétaire de la majeure partie des murs et aide les commerçants par la mise en place de loyers modérés. L'installation du distributeur de billets a apporté un service supplémentaire qui était indispensable. La création d'un pôle santé de 300 m² regroupant une dizaine de praticiens, médecins, infirmières, kinés, podologues et orthophonistes va pérenniser l'offre médicale et contribuer au dynamisme local. Il sera intégré à des opérations de logements en accession ainsi que sociaux. L'apport de nouveaux habitants dans ce secteur stratégique va à coup sûr lui aussi consolider le tissu commercial en place et à terme favoriser la création de nouvelles activités.

Concernant la sécurité, le service de police municipale a été mutualisé avec notre commune voisine pour être plus efficient, la vitesse a été abaissée à 30 km/h sur de nombreux tronçons et des aménagements débutent devant l'école avec la mise en place de barrières et la création d'un plateau surélevé. La réfection des trottoirs, la mobilité et notamment les déplacements doux sont au

cœur de nos réflexions. Ces paramètres sont d'ailleurs intégrés et pris en compte pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal dans lequel nous avons identifié des emplacements réservés pour créer des cheminements entre les poches de stationnements et les équipements publics, et ce du stade jusqu'aux écoles. L'économie, l'agriculture, le tourisme sont autant de sujets qui sont aussi partie intégrante du PLUi, futur socle pour tous nos développements.

Le logement est l'un des axes sur lequel nous avons travaillé d'arrache-pied depuis le début de ce mandat et vous pouvez en mesurer toutes les avancées au travers du dossier de ce bulletin.

Les liens que nous entretenons avec les associations de la commune sont primordiaux. C'est pourquoi nous avons fait le choix de continuer à mettre à leur disposition gracieusement les locaux car leur existence et leur fonctionnement sont à nos yeux essentiels.

De nombreux investissements ont été et seront réalisés pour le réseau de distribution d'eau potable, pour l'assainissement, et en 2018 sur le réseau de distribution électrique pour améliorer son fonctionnement parfois défaillant et faire, dans le même temps,

de substantielles économies aussi bien énergétiques que financières.

Nous avons le souci du développement durable et la rénovation de l'éclairage public se poursuit, nos nouveaux bâtiments, crèche, école maternelle, et services périscolaires sont équipés de chaudières à granulés bois. Un travail collectif va être engagé pour réduire nos déchets et nous pensons que le ramassage en porte à porte, à l'heure où d'autres communautés ont fait le choix d'un apport volontaire sur des colonnes de tri, est le plus pertinent. Cela implique que nous devons être plus performants dans le tri de nos déchets. Il est donc très important que nous puissions vous associer à nos réflexions et les ateliers participatifs qui travaillent sur ces sujets rencontrent un vif succès. Les réunions de quartiers ont également permis d'avoir de nombreux échanges très constructifs avec une forte participation citoyenne.

Agir tous ensemble afin de mieux vivre ensemble. C'est le vœu que nous formons pour notre communauté à l'aube de cette nouvelle année tout en souhaitant à chacun et à chacune d'entre vous 365 jours faits de petits bonheurs et de grandes joies.

Brève**LES PACS DÉSORMAIS CONCLUS EN MAIRIE**

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer. Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de

solidarité est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48). Il suffit de prendre

rendez-vous auprès de la mairie (04 76 89 18 05) afin de se renseigner sur la démarche à suivre et de retirer le dossier.

À NOTER**BIBLIOTHÈQUE**

Mardi: 17h - 19h

Mercredi: 16h30 - 18h30

Vendredi: 15h30 - 19h

Samedi: 10h - 12h

Vacances:

Mardi de 17h à 19h

Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 15h30 à 19h

Fermé les samedis des vacances scolaires et les jours fériés.

71 impasse du Champ de Foire

Tél. 04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82

du lundi au vendredi: 7h15 - 8h30 et 16h30 (15h30 le vendredi) - 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi après-midi au groupe scolaire de 12h à 18h et les vacances scolaires de 8h à 18h

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband

**ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS!**

Demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire, consulter le nombre de points restant sur votre permis de conduire... La plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne en passant par les sites officiels de l'administration française. Il existe également des sites privés, souvent payants qui proposent de vous aider. Attention, il peut s'agir d'arnaques!

C'est pourquoi, avant toute démarche, il convient:

- de se renseigner d'abord auprès des sites officiels de l'administration française avant de passer une commande et de donner ses coordonnées de carte bancaire à un professionnel;
- de vérifier quelle société propose ce service et son sérieux par le biais du Centre européen des consommateurs France (<https://www.europe-consommateurs.eu/fr/accueil/>).

CARNET**NAISSANCES**

BOUYOUD Lizzie, Eva née le 15 octobre 2017

MATTÉI Rose, Anghjulina née le 16 décembre 2017

DÉCÈS

LAVOYE Evelyn, Rachel, Cécile née BOWN le 22 octobre 2017

TRUC-VALLET Alain, Gérard le 23 octobre 2017

GARCIN Georges, Henri le 2 novembre 2017

MARCZEWSKI Eric, Albert le 22 novembre 2017

PETIOT Philippe, André le 18 novembre 2017

CAVAGNA Suzanne, Yvonne, Adrienne née BLANC le 24 novembre 2017

CHAPPUIS Stéphane, Pierre, François le 27 novembre 2017

BLANCHET Jacques, Georges, Marcel le 25 novembre 2017

TRIONFINI Antoine, le 4 décembre 2017

DAUVERGNE Michèle, Françoise née DUPUIS le 7 décembre 2017

REDONDO PASCUAL, Juan le 7 décembre 2017

LENOIR Danielle, Mathilde, Marie-Antoinette née BARUFFALDI le 14 décembre 2017

MARIAGES

MALEFFO Adeline, Marie, Lydia et **LAMARCA Dominique**, Joseph le 6 janvier 2018



ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le lundi 5 février de 8h30 à 12h30. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage. La collecte suivante aura lieu le 4 juin 2018.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi
- La déchèterie intercommunale vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet : www.lametro.fr



SERVICE DE L'EAU

Problème technique ou de facturation :
Tél. : 04 57 04 07 77
Intervention urgente : Tél. : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au numéro : 0 800 805 807.



DASTRI

Les déchets d'origine médicale sont à apporter directement dans les déchèteries.

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09
De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche



DON DU SANG

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le 9 avril 2018.



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23
Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères
« Sciences sociales »
Infos Allo Tag : 04 38 70 38 70
www.tag.fr

Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire
Infos Allo Transisère : 0 820 08 38 38
www.transisere.fr
Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie.



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr et surtout abonnez-vous à la lettre d'informations.



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'agence locale de l'énergie et du climat vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.
Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

AGENDA

événement organisé par la municipalité

FÉVRIER

Samedi 3: Loto des Oursons, par la Gym des Oursons (salle polyvalente / 18h)

Vendredi 9: Commémoration des JO de 1968

Mercredi 14: La princesse Palatine (atelier créatif, lecture-spectacle, dédicace et goûter participatif), par la bibliothèque municipale

MARS

Samedi 3: Loto, par l'ESV

Samedi 10: Concours de belote, par l'ADSB

Dimanche 11: Kermesse musicale, par le Club des Gourlus (après-midi)

Vendredi 16: Projection courts métrages dans le cadre de la Fête du court métrage, par la bibliothèque municipale

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants (salle du conseil / 20h)

Samedi 17: Soirée cabaret, par le Comité des Fêtes (salle polyvalente / 20h)

Dimanche 18: Atelier pour Pâques, par Faire et Grandir (salle de Belmont / 14h-18h)

Samedi 24: Vauln'art, par les ICA des Vaulnaveys

Dimanche 25: Troc culturel, par BVV

Mercredi 28: Remise des médailles du ski du mercredi

Samedi 31: Carnaval, par l'APE

AVRIL

Mardi 3:

Commune propre (après-midi)

Vendredi 6: Atelier compostage, par le Conseil Municipal des Jeunes

Lundi 9: Don du sang, par l'ADSB

Mercredi 11: Heure du conte, par la bibliothèque

Samedi 28: Chorale, par le Comité des Fêtes (église / 20h)

Dimanche 29: Thé dansant, par le Club des Gourlus

MAI

Samedi 5: Concours de pétanque, par l'ESV

Dimanche 13: Foire aux plants et vide-grenier, par la Municipalité et le Comité des Fêtes



Retrouvez toutes les manifestations sur www.vaulnaveys-le-haut.fr Page d'accueil > Agenda

COUP DE CŒUR DE L'AGENDA MERCREDI 3 AVRIL APRÈS-MIDI COMMUNE PROPRE

Venez prêter main-forte aux écoliers de la commune qui vont, le temps d'une après-midi, contribuer au cadre de vie de tout un chacun en ramassant les déchets qui nuisent à notre environnement. Il s'agit d'un geste citoyen et solidaire qui contribue au bien-être de tous. Alors, on compte sur vous ?

L'AGENDA OLYMPIQUE MORCEAUX CHOISIS



Semaine du 5 au 11 février - Bibliothèque municipale de Vaulnaveys-le-Haut

Mise à disposition par la bibliothèque municipale de tablettes avec des applis sur les sports d'hiver à découvrir ainsi que les films CinéPress / Jack Lesage de promotion des JO

Mardi 6 février - à partir de 18h Parc Paul Mistral à Grenoble

Cérémonie protocolaire et spectacle anniversaire 50 ans des JO de Grenoble. Soirée festive à partir de 18h, parcours lumineux et sportif du quartier Village olympique au parc Paul-Mistral (4 km), suivi d'un grand spectacle son et lumière.

Vendredi 9 février

Pour Vaulnaveys-le-Haut, la commémoration des JO se concentrera essentiellement sur la journée du vendredi 9 février avec l'ambition de faire revivre la ferveur suscitée par cet événement des jeux olympiques d'hiver 1968.

* 16h30: montée de la flamme depuis la place de l'église vers la station de ski de Chamrousse (arrivée prévue aux alentours de 19h30 au Recoïn - Chamrousse 1650) ;

* 20h30: projection du film de Claude Lelouch «Treize jours en France» par la bibliothèque municipale à la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut. Entrée libre et gratuite.

Judi 15 février - 18h / Chamrousse 1650

Tentative de record du monde de descente aux flambeaux publique dans le cadre du projet "UGA au sommet" - en partenariat avec l'Université Grenoble-Alpes.

Samedi 21 avril - 8h30

De la Croix de Chamrousse au parc d'Uriage à Vaulnaveys-le-Haut

Derby VTT de la Croix de Chamrousse: A 8h30, tous les pilotes seront derrière la ligne de départ à La Croix de Chamrousse. Une fois sur le vélo ce n'est pas moins de 1850 mètres de dénivelé qu'il faudra parcourir. Sur les pistes damées, les plus rapides effectueront des pointes à plus de 90 km/h pour se positionner dans le peloton de tête, avant d'avalier les sentiers forestiers reliant la station à Vaulnaveys-le-Haut dans le parc d'Uriage.

Le Bulletin n°80 VAULNAVEYS-LE-HAUT JANVIER 2018

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°80 - janvier 2018

Directeur de la publication: Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication: Yann ECHINARD, conseiller municipal en charge de la communication

Comité de rédaction: Yves ARGOUUD-PUY, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

Ont participé à la rédaction: les services municipaux, les associations vaulnaviardes, la Municipalité de Saint-Martin d'Uriage, Office de Tourisme de Chamrousse, Municipalité de Saint-Martin d'Uriage, les ateliers participatifs de Vaulnaveys-le-Haut, Michel VALLET

Photos - illustrations: les services municipaux, les associations vaulnaviardes, la Municipalité de Saint-Martin d'Uriage, Michel DORIS, Adobe Stock, Flaticon, Fotolia, Freeimages imagesetreves.fr, Office de Tourisme de Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, Damien ROBIN, Michel VALLET, D.R.

N° ISN: 1272-9515 - Tirage: 1 950 ex.

Dépôt légal: JANVIER 2018

Maquette et mise en page: polartgraphic.fr

Impression: Imprimerie du Pont de Claix - 100% papier recyclé (cycle print)

